



RAPPORT SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2020

Déposé lors de la 6^e séance du 21 juin 2021

PAR : YOLAND ÉMOND, MAIRE

INTRODUCTION

Mes très chers citoyens, mes très chères citoyennes

La municipalité a reçu un rapport de l'auditeur externe Mallette. Dans ce rapport, l'auditeur nous émet l'opinion suivante :

« À notre avis, les états financiers consolidés [...] donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Municipalité au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats consolidés de ses activités, de la variation de sa dette nette consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

Cela confirme que les finances de la municipalité sont gérées avec vigilance et respect des budgets préparés chaque année.

Fidèle à notre engagement d'avoir une grande transparence sur l'administration municipale et en lien avec les dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les grandes lignes du rapport financier.

1. LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2020

Lors de l'exercice 2020, nous avons réalisé des revenus totaux de 2 474 470 \$ comparativement à nos prévisions budgétaires qui étaient de 2 460 589 \$. Les charges et les éléments de conciliation s'élevaient quant à eux à 2 151 425 \$ comparativement à des prévisions de 2 460 589 \$. Nous avons donc terminé l'exercice avec un excédent de 323 045 \$.

La municipalité possède un fonds de roulement de 425 000 \$ avec un solde disponible de 156 520 \$.

Ce fonds de roulement sert à acquérir certaines choses sans passer par un règlement d'emprunt et sans paiement d'intérêts.

Il y a aussi un fonds de réserve pour les rues de 187 014 \$.



RAPPORT SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2020

Déposé lors de la 6^e séance du 21 juin 2021

PAR : YOLAND ÉMOND, MAIRE

Il y a aussi un surplus accumulé pour pallier les imprévus majeurs dans certains domaines de la municipalité de 487 003 \$.

Information : le salaire du maire pour 2020 est de 13 957 \$ incluant les allocations de dépenses et pour les membres du conseil le salaire est de 6 778 \$ incluant les allocations de dépenses.

À la suite de la pandémie de Covid-19, il y a beaucoup d'activités du domaine des loisirs et de la culture qui n'ont pas eu lieu, ce qui a fait en sorte que les dépenses de l'année 2020 ont été moins élevées. Cependant, il y a eu des frais supplémentaires reliés à cette pandémie comme l'achat de plexiglas, de désinfectant et de produits nettoyants nécessaire pour la protection et la désinfection régulière des bureaux municipaux. La municipalité a reçu une aide du gouvernement du Québec de 74 704 \$ pour nous aider à combler ces dépenses pour l'année 2020 et 2021.

Sachez que les membres du conseil et les membres de la direction travaillent sur plusieurs projets et espèrent qu'il y en aura qui se réaliseront cette année toute en respectant les objectifs budgétaires.


Yoland Émond, maire